

HYDRO-QUÉBEC, FOURNISSEUR D'ÉNERGIE PROPRE

Ensemble vers un Québec décarboné et prospère : Programme Solutions Efficaces

FRANÇOIS BARON

DÉLÉGUÉ DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉS ET PARTENARIATS

CATHERINE EMMANUELLE GOSSELIN, ING.

INGÉNIEURE COMMERCIALE, CHARGÉE D'ÉQUIPE, UNITÉ SERVICES-CONSEILS - ÉNERGIE



Équipe Développement de marchés et partenariats

Alors qu'une équipe de délégués commerciaux et d'agents s'occupe de notre clientèle affaires d'Hydro-Québec, **l'équipe Développement de marchés et partenariats a comme objectif de dynamiser l'écosystème de partenaires externes.**

Nous développons nos relations d'affaires afin que soient réalisés des projets qui « assurent une transition énergétique optimale » par nos clients, supportés par nos partenaires externes.

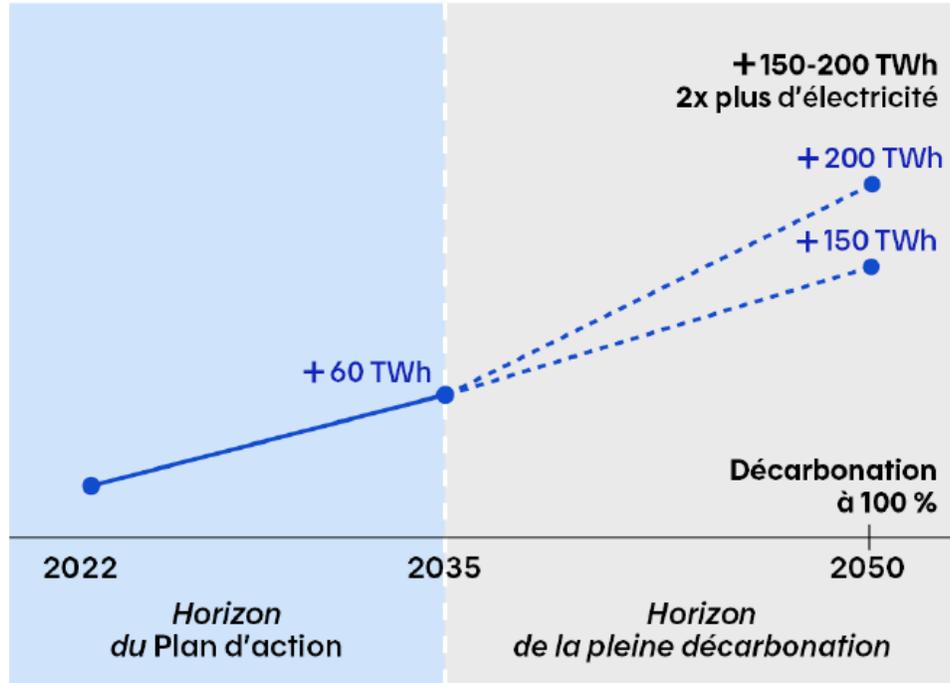


Plan d'action 2035

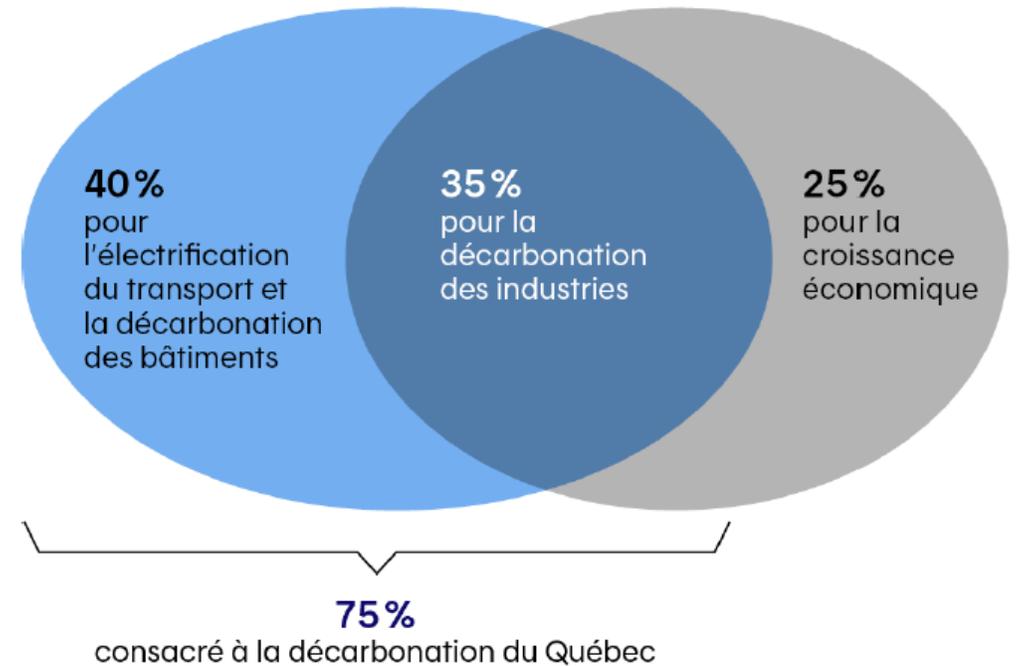
Vers un Québec décarboné et prospère

Une occasion à saisir

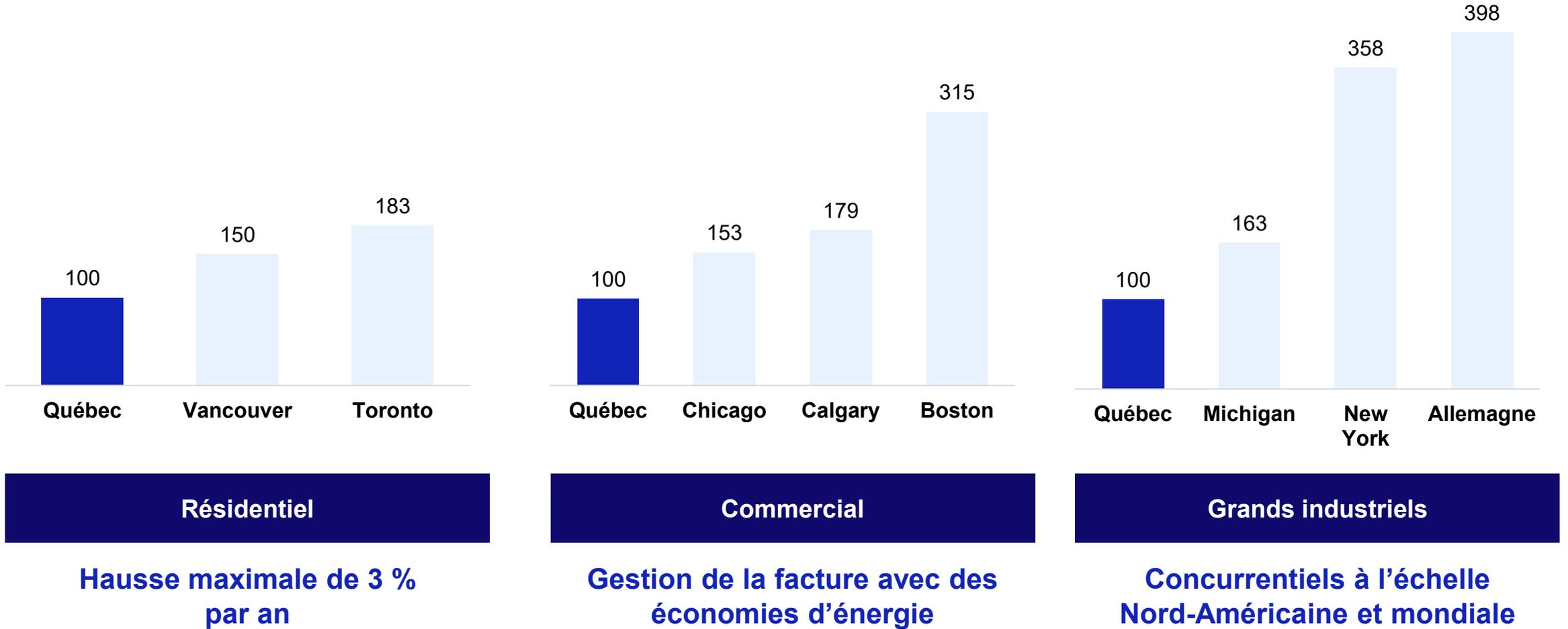
Trajectoire projetée d'électricité d'ici 2050¹



Répartition de l'utilisation d'électricité supplémentaire à l'horizon 2035



Un engagement clair pour le maintien des tarifs abordables



Notre objectif collectif

Horizon 2035

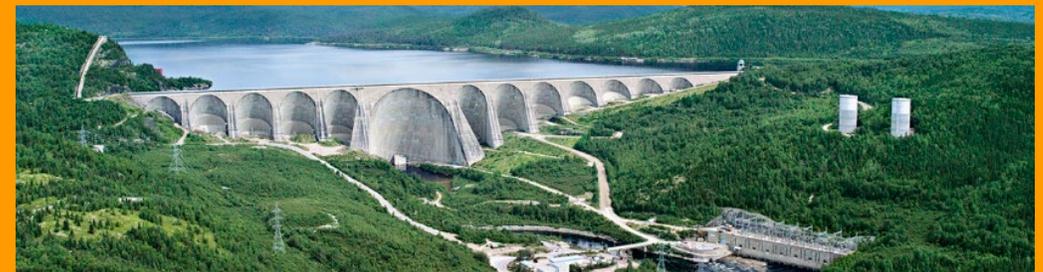


Diminuer la demande d'énergie de **21 TWh** ▼



L'équivalent de la consommation annuelle de plus de **1,2 million** de ménages

Retrancher un total de **3 500 MW** de puissance ▼



L'équivalent de la puissance combinée de la centrale Manic-5 et des centrales du complexe de la Romaine

La réduction des gaz à effet de serre au moindre coût pour la société



Sobriété



Efficacité
énergétique



Conversion



Gestion de
la demande
de puissance



Biénergie



Mobilité
durable



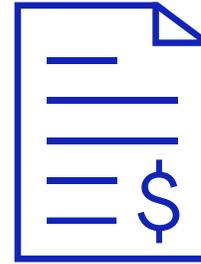
OFFRE POUR PARTICIPANTS, PARTENAIRES ET AGRÉGATEURS

Programme Solutions efficaces

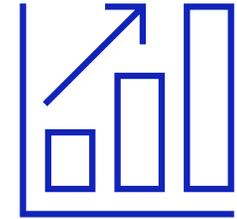


Quels sont les avantages pour la clientèle d'affaires ?

L'efficacité énergétique contribue au développement économique et à l'amélioration de la performance des entreprises.



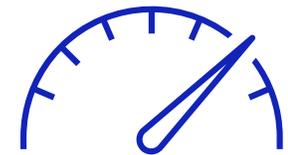
Optimiser sa facture d'électricité



Accroître sa compétitivité et favoriser le développement de nouveaux marchés



Répondre aux préoccupations gouvernementales et sociétales (décarbonation efficace)



Réduire l'appel de puissance durant les périodes froides de l'hiver

Marchés desservis

Ce programme s'adresse aux :

- petites entreprises
- moyennes et grandes entreprises



Commercial

Institutionnel

Industriel

Agricole

Programme Solutions efficaces

Analyse
énergétique

Moyennes et
grandes entreprises

- Offre simplifiée 
- Offre sur mesure

Services-conseils

Petites
entreprises 

Qui peut participer au programme ?



Participant

**Clientèle d'affaires,
accompagnée ou non d'un
partenaire.**



Partenaire

**Entreprise dûment autorisée
par le participant, qui
l'accompagne dans le cadre
du programme.**



Agrégateur

**Entreprise présentant un
projet pour un ou plusieurs
bâtiments détenus, exploités,
occupés ou construits par sa
clientèle.**

Une rémunération à la hauteur des projets réalisés

Petites entreprises

Moyennes et grandes entreprises

Offre simplifiée

Offre sur mesure

Rémunération incitative*

Jusqu'à **10 %** des appuis financiers versés pour l'ensemble des projets réalisés

Jusqu'à **5%** des appuis financiers versés pour l'ensemble des projets réalisés

1¢ le kWh économisé

Seuil d'admissibilité

Appuis financiers totalisant au moins **50 000 \$****

Appuis financiers totalisant au moins **200 000 \$****

Maximum de **50 000 \$** pour chacun des projets**

* Notez que, dans le cadre de l'analyse énergétique, il n'y a pas de rémunération incitative.

** Certaines conditions s'appliquent. Veuillez vous référer aux guides de participation pour connaître les modalités.



Volet Analyse énergétique

Volet Analyse énergétique

L'analyse énergétique a comme objectif de trouver des projets potentiels visant l'utilisation efficace de l'électricité.

Objectifs

Cibler des projets qui pourront
générer des économies
d'électricité

Couvrir une partie des coûts
reliés à cette analyse

Bénéficier de
l'accompagnement des
expertes et experts d'Hydro-
Québec

Appui financier

Premier versement

- Après l'approbation du rapport d'analyse énergétique
- 40 % des coûts, jusqu'à concurrence de 20 000 \$

Note: Le plan de mise en œuvre des mesures devra être remis avec le rapport d'analyse énergétique. Ainsi, c'est à cette étape qu'il sera possible de s'entendre sur les mesures qui doivent être implantées pour obtenir le 2^e versement.

Deuxième versement

- Après la réalisation d'une ou de plusieurs mesures d'efficacité énergétique
- 60 % des coûts, jusqu'à concurrence de 30 000 \$
- Hydro-Québec peut payer jusqu'à 100 % de la facture d'analyse (maximum de 50 000 \$ des coûts totaux admissibles).

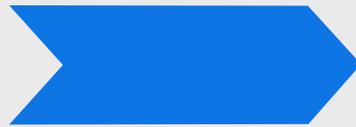
Quel est le processus à suivre ?



1.
Communication avec Hydro-Québec et validation de l'admissibilité d'une analyse énergétique avant l'octroi d'un contrat pour la réalisation d'une étude



2.
Réalisation du rapport d'analyse par un professionnel et validation de sa conformité par Hydro-Québec



3.
Facturation et envoi du premier versement



4.
Mise en place des mesures par le participant et validation de leur conformité par Hydro-Québec



5.
Facturation et envoi du second versement

PROGRAMME SOLUTIONS EFFICACES

Offre simplifiée

Volet Petites entreprises

OSE

Objectif

- Acheter et installer des produits d'efficacité énergétique dans les bâtiments et les usines
- Plus de 200 mesures prédéfinies (éclairage, thermopompe, réfrigération, commande et régulation, etc.)

Clientèle

Offert aux petites entreprises (tarif G), excluant les organismes publics

Appui financier

- Jusqu'à 90 % des coûts admissibles
- Seuil d'admissibilité réduit à 1 000 \$
- Calculé par l'outil OSE



Volet Moyennes et grandes entreprises

Offre simplifiée

Objectifs

- Acheter et installer des produits d'efficacité énergétique dans les bâtiments et les usines
- Plus de 200 mesures prédéfinies (éclairage, thermopompe, réfrigération, commande et régulation, etc.)

Offre sur mesure

Objectifs

- Appuyer des projets* portant sur des mesures complexes, novatrices ou personnalisées (ex. : procédés industriels)
 - Offrir un service d'accompagnement technique
- *Projet assujéti à l'approbation préalable d'Hydro-Québec

Clientèle

Offert aux moyennes et grandes entreprises (tarif d'affaires) ainsi qu'aux organismes publics

Appui financier

- Calcul effectué par l'outil OSE
- Seuil d'admissibilité établi à 2 500 \$
- Aucun mesurage ni calcul supplémentaire à fournir

Appui financier

- Jusqu'à 75 % des coûts admissibles (3 M\$ maximum par projet)
- Économies déterminées grâce au mesurage ou à un calcul théorique

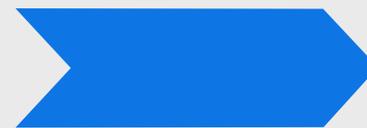
Quel est le processus à suivre ?



1.
Saisie des
mesures dans
l'outil OSE



2.
Transmission du
fichier OSE par
le participant
(client ou
agrégateur) à
Hydro-Québec
(une fois le
projet réalisé).



3.
Facturation de
l'appui financier à
Hydro-Québec.



4.
Versement de
l'appui financier.

Depuis novembre 2018, la Lettre d'intérêt **n'est plus exigée** avant le début des travaux.
Validation et approbation d'Hydro-Québec aux étapes 2 et 3.

PROGRAMME SOLUTIONS EFFICACES

Offre sur mesure

Services ciblés

PROGRAMME SOLUTIONS EFFICACES –
OFFRE SUR MESURE

Réalisez vos projets grâce à des services ciblés.

Si les mesures que les participants souhaitent mettre en œuvre **sont complexes, novatrices ou personnalisées et qu'elles ne sont pas admissibles à l'Offre simplifiée**, elles peuvent être présentées dans le cadre de **l'Offre sur mesure**.

Les participants ont accès à un service d'accompagnement et à un soutien technique à chaque étape de réalisation du projet.



VOLET MOYENNES ET GRANDES
ENTREPRISES – OFFRE SUR MESURE

Quelques exemples de projets

- Modernisation ou ajout d'équipements liés à des procédés
- Construction d'une usine
- Connexion des bâtiments d'un complexe par une boucle thermique



Quel appui financier recevrez-vous ?

L'appui financier correspond au moindre des montants suivants :

- au moins 30 ¢/kWh, jusqu'à concurrence de 45 ¢/kWh (après analyse financière d'Hydro-Québec)
- un pourcentage des coûts admissibles qui varie selon le type de projet

Bâtiments existants	Nouveaux bâtiments, ajout d'équipements ou électrification efficace
75 % des coûts totaux admissibles	75 % des coûts additionnels admissibles (après autorisation préalable d'Hydro-Québec) ou 15 % des coûts totaux admissibles

- Le montant nécessaire pour ramener la période de retour sur investissement (PRI) à un an grâce à l'appui financier
- Un montant pouvant atteindre 3 000 000 \$ par projet

À retenir

1

Planifiez vos actions!

- Engagement des dirigeants
- Budget dédié à vos efforts
- Quantification des émissions
- Emphase sur les sources principales d'émissions de GES

2

Faites une utilisation efficiente de l'énergie

- Décarbonation \neq électrification inefficace
- Commencez par la réduction de la consommation et l'efficacité énergétique

3

Contactez Hydro-Québec dès le début du projet

- Capacité d'accueil sur le réseau
- Appuis financiers et stratégie tarifaire
- Accompagnement personnalisé

DES QUESTIONS ?



Découvrez nos offres



Merci !

FRANÇOIS BARON

BARON.FRANCOIS@HDYROQUEBEC.COM

